

Tutelle . . .

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 9 juin 1934

Nous sommes indépendants, et il n'y a pas l'ombre d'un doute sur notre indépendance, car le Protectorat a été aboli depuis plus de dix ans, et l'armée d'occupation stationnée dans notre pays n'est qu'une image parmi les images, une forme parmi les formes, qui n'effraie personne, et qui n'intervient dans aucune de nos affaires ; elle stationne en Égypte comme elle pourrait stationner dans tout autre pays du monde, car la terre entière, s'il plaît à Dieu, est ouverte aux Anglais — aucune différence entre l'Égypte, la France, l'Allemagne, ou l'Angleterre elle-même.

Le Protectorat a été aboli, et l'armée d'occupation ne présente aucun danger, donc nous sommes indépendants. Et la preuve la plus claire de notre indépendance, si le soleil éclatant lui-même avait besoin d'une preuve, est que nous avons un délégué parti d'Égypte il y a quelques jours, arrivé à Paris il y a quelques jours, et qui entrera dans quelques jours dans des négociations importantes avec ces grandes puissances qu'on appelle la France, l'Italie et l'Angleterre. Et comment douter de l'indépendance d'un pays qui a un ministre préparant les négociations à Paris, et un délégué négociant effectivement à Paris ! Et quelle différence entre ce pays, qui a un ministre et un délégué à Paris, et tout autre pays parmi les pays indépendants, qui nomment des ambassadeurs, envoient des délégués, participent à des conférences, et négocient sur les grandes questions — consentant et refusant, acceptant et rejetant, argumentant et débattant, concluant les négociations s'ils le veulent, les rompant s'ils le préfèrent, ou les suspendant s'ils y voient quelque avantage !

Nous sommes donc indépendants, sans qu'il y ait à cela le moindre doute possible. Et il est vrai qu'avant de négocier la question de la dette publique directement, par l'entremise de Sidki Pacha, ou par celle d'Abdel Hamid Badawi Pacha, nous l'avons négociée par l'intermédiaire de Sir Percy Loraine, et de ses supérieurs au ministère britannique des Affaires étrangères. Mais cela ne touche en rien notre indépendance, ni n'en diminue aucune part ; ce n'est là que recourir à l'aide d'amis, et faire appel à leur médiation, qui peut être utile, et peut apporter un bénéfice. Et il est vrai que l'affaire ne s'est pas arrêtée là, et qu'avant de négocier la question de la dette publique directement, sous le ministère de

l'homme bon lui-même, par l'entremise d'Abdel Hamid Badawi Pacha, nous l'avons négociée par l'intermédiaire du nouveau Haut-Commissaire, comme l'ont rapporté les journaux voici quelques mois. L'affection du nouveau Haut-Commissaire pour l'Égypte est aussi manifeste que l'indépendance de l'Égypte elle-même. C'est pour cette raison qu'il n'a pas voulu retourner en Égypte sans passer d'abord par Paris, pour y acheter ce qu'on achète à Paris, et y glisser un bon mot auprès des hommes d'État français en faveur de ce cher pays, que le Haut-Commissaire en était venu à aimer, et dont il avait été chargé avant même de quitter la Chine. Et il est vrai également que le Haut-Commissaire, Sir Miles Lampson, s'est porté volontaire pour cette médiation et a témoigné cette affection avant même que les relations ne s'établissent entre lui et notre président du Conseil, cet homme bon — bien plus, le Haut-Commissaire a témoigné cette affection à l'Égypte à un moment où il était précisément fâché contre le président du Conseil, à cause de la fameuse histoire de la visite. On aurait pu s'attendre à ce qu'il ne se souciât ni de l'Égypte ni des Égyptiens, mais c'est un homme généreux et indulgent, qui n'a tenu aucun compte de ce mécontentement, ne s'est nullement soucié du refroidissement des relations, et a œuvré pour l'intérêt de l'Égypte à l'insu de l'Égypte, et sans mandat de l'Égypte, par pur excès d'affection et de bienveillance. Mais tout cela ne diminue en rien notre indépendance ; bien au contraire, cela ne fait que l'accroître. Car l'indépendance n'empêche pas les gens de nous aimer, et de nous témoigner de l'affection. Et qui sait — peut-être le Haut-Commissaire n'a-t-il fait ce qu'il a fait que pour se rapprocher de notre président du Conseil, préférant lui rendre service par avance, avant même qu'ils ne se rencontrent, et qu'ils n'entament les fondements de l'amitié et de la fraternité. Nous sommes donc indépendants. Il n'y a pas l'ombre d'un doute sur notre indépendance, et peu importe que nous récoltions réellement les fruits de l'indépendance, et que nous nous assurions de ne payer qu'en papier-monnaie — c'est là chose négligeable, sans danger ni conséquence réelle. Ce qui importe, c'est que nous disions aux gens : nous sommes indépendants, et que les gens le croient, et qu'ils le croient, à tout le moins, en apparence. Et il semble fort probable que les gens nous croient lorsque nous leur parlons de notre indépendance — sans quoi la France et l'Italie n'auraient jamais accepté de négocier avec nous d'égal à égal, et de pair à pair. Et il semble fort probable que cette question de la dette publique ne sera pas résolue cette année, non parce que sa résolution serait difficile, mais parce que nous l'avons négociée à Londres l'année dernière, que nous la négocierons cette année dans la ville de Paris, et qu'il nous faudra inévitablement la négocier l'année

prochaine dans la ville de Rome — afin que les trois grandes puissances avec lesquelles nous négocions soient toutes témoins que nous sommes indépendants, et que nous avons un délégué présent aux conférences. Et voici une autre preuve que nous sommes indépendants, sans l'ombre d'un doute sur notre indépendance : l'histoire des Tribunaux mixtes. Nous aurions pu résoudre sa crise d'un seul mot. Mais nous avons refusé de le faire — non par incapacité à résoudre la crise, ni par désintérêt à la résoudre, mais précisément par souci de dire aux gens que nous sommes indépendants. Car la correspondance du ministère des Affaires étrangères avec les puissances étrangères, l'émission de mémorandums à ces puissances, et la convocation de conférences à se tenir au Caire pour négocier cette crise — tout cela ne convient qu'à un pays indépendant, dont l'indépendance est reconnue de tous. Aussi notre président du Conseil, cet homme bon, a-t-il préféré faire d'une pierre deux coups : résoudre la crise des Tribunaux mixtes, tout en contraignant les puissances à négocier avec nous, nous reconnaissant ainsi l'indépendance pour la première fois depuis mille ans — ou deux mille.

Et il est vrai que nous n'avons pas fait un seul pas dans cette affaire sans recourir à l'aide du conseiller judiciaire anglais, ni sans nous laisser guider par l'avis du Haut-Commissaire britannique ; il est même vrai que notre président du Conseil, cet homme bon, n'a répondu à l'interpellation à la Chambre des députés qu'après s'être entretenu avec le Haut-Commissaire de cette crise, comme l'ont rapporté les journaux. Mais cela ne touche en rien l'indépendance, ni n'en diminue aucune part ; car le conseiller judiciaire n'existe que pour être consulté, et le Haut-Commissaire est un ami, et qui empêcherait des ministres indépendants de recourir à l'aide d'amis ? Il est une objection que soulèvent certains dont le cœur porte quelque mal à l'égard de notre indépendance : ce sont ces visites que le Haut-Commissaire a rendues à nos frontières orientale et occidentale. Ces gens se méfient de ces visites, et craignent pour les signes extérieurs de l'indépendance à cause d'elles, mais ils exagèrent en tout cela. Car le Haut-Commissaire, comme nous l'avons dit, est un ami, résidant dans un pays ami, et il est de son droit envers nous que nous lui montrions ce qui, dans notre pays, apaise l'âme, rassure le cœur, et libère la conscience de tout ce qui pourrait effrayer ou inquiéter. Il n'y a rien à craindre de notre frontière nord, car la flotte anglaise amie est capable de nous protéger si nos propres flottes se révélaient incapables d'assurer cette protection. Et il n'y a rien à craindre de notre frontière sud, car le Soudan est garant de sa protection si nous-mêmes nous révélions incapables d'assurer cette protection. Mais

quant aux frontières de l'est et de l'ouest, l'affaire est différente, et nos amis résidant chez nous doivent absolument s'engager à les visiter, afin qu'ils sachent que nous y possédons des forces invincibles, et des forteresses imprenables, et afin qu'ils puissent ensuite vivre en sécurité dans notre pays.

Vous voyez donc que cette objection est absurde, et que la visite du Haut-Commissaire à nos frontières ne touche en rien notre indépendance, ni ne l'expose à aucun danger. Et il est vrai que les autres représentants des puissances étrangères ne visitent ni notre frontière orientale ni notre frontière occidentale, mais c'est là leur affaire à eux, non la nôtre. Et qui les en a empêchés ? Et vous ne doutez nullement que l'amitié du représentant britannique pour l'Égypte est mille fois plus forte que l'amitié de tout autre représentant politique.

Pour ma part, je considère toutes ces choses comme une preuve manifeste d'une indépendance qui ne fait aucun doute. Quant à d'autres, plus scrupuleux que moi, ils les considèrent comme une preuve manifeste d'une tutelle anglaise, tenant lieu de Protectorat après son abolition. Et je ne doute pas que les lecteurs impartiaux trancheront avec justice entre mes adversaires et moi dans cette affaire, et diront le mot de vérité qui s'impose, en déclarant : nous sommes indépendants, ou nous sommes soumis à la tutelle des Anglais . . .

Taha Hussein

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 9 juin 1934.